



# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an  
France 12 - Etranger 15 fr. —

## Pour servir de leçon au Grand Conseil

Une excellente motion de M. Ferdinand Marchis est adoptée à l'unanimité par les Délégations financières.

Les Délégations algériennes viennent de tenir leur session d'automne. Elles ont délibéré et carrément refusé de souscrire au vœu du ministre de la marine marchande leur demandant une contribution de 2.500.000 francs pour l'amortissement des 8 bateaux qui desservent l'Algérie et la Tunisie et pour lesquels on ose nous demander 1.200.000 francs comme part contributive, ce qui n'est pas juste, puisque nous n'en utilisons que deux. Si le gouvernement métropolitain, usant de son droit « régalién », si l'on peut dire, exigeait l'inscription d'office de cette somme à nos budgets, nous ne devrions légitimement y participer que pour un million puisque, nous le répétons, deux bateaux seulement sur les huit, sont affectés à la Tunisie. Elles ont voté la lettre à dix sous, comme en France, quelques petits relèvements de tarifs sur les chemins de fer, puis elles ont adopté une motion présentée par notre vieil et excellent ami, M. Ferdinand Marchis, délégué de Bône, qui s'élevait avec énergie contre la proposition du Gouverneur algérien tendant à relever l'impôt sur le sucre de trente-cinq centimes !

De trente-cinq centimes ? non, mais, il n'y allait pas de main morte presque le prix d'avant-guerre du kilogramme !

La motion, adoptée par la délégation non-colons, fut votée à l'unanimité en assemblée plénière. Et l'administration devra chercher par ailleurs les millions qu'elle comptait récupérer sur cet aliment de première nécessité.

« Je me suis élevé le premier, a dit notre ami, contre cette proposition et j'ai été assez heureux pour voir mes collègues me suivre dans la voie où je m'étais engagé. »

« Les arguments étaient loin de faire défaut. »

« J'ai, tout d'abord, rappelé : que l'impôt que l'on sollicitait de nous était un impôt indirect et qu'il était de principe, dans toute démocratie, de n'avoir recours aux impôts indirects que tout autant que la nécessité en faisait une obligation absolue ; car, si l'impôt indirect a toutes les préférences des gouvernants, parce qu'il est d'une rentrée plus commode pour lui, en raison de ce que le consommateur le paie sans y ajouter trop d'importance en même temps que l'objet qu'il achète, il n'en n'est pas moins souverainement injuste, du fait que le prolétaire, le petit fonctionnaire, en un mot tous ceux qui vivent dans des conditions modestes, se trouvent imposés au même titre que les gens riches, les gros rentiers. »

« Puis, j'ai fait ressortir que le sucre est un aliment de première nécessité, indispensable au maintien de la santé des enfants et des vieillards, ainsi qu'à la guérison du plus grand nombre des maladies et, qu'il y a une contradiction choquante entre le fait de vouloir combattre la vie chère et celui qui consisterait à augmenter, encore, de trente cinq centimes, un objet d'alimentation dont aucun ménage ne peut se passer, objet d'alimentation qui atteint actuellement un prix presque prohibitif pour certaines familles. »

« Ma conclusion a été qu'il fallait, puisque de nouvelles recettes s'imposaient, s'adresser de préférence à des objets de luxe, tels que le tabac, ou bien, encore, à la fortune acquise. »

« J'estime avoir été, dans cette circonstance, l'interprète fidèle de la volonté du corps électoral que j'ai l'honneur de représenter. »

Très bien, trois fois très bien, Marchis, vous avez parlé d'or.

Il paraît que le plus gros effort financier qui va être soumis au Grand Conseil porterait principalement sur les impôts indirects qui frapperont indistinctement riches ou pauvres comme l'a fait si justement remarquer notre ami Marchis à ses collègues des Délégations financières.

C'est ça qui rendra la vie plus facile aux bourses moyennes, retraités, employés de commerce, ouvriers ou petits commerçants que la faillite guette déjà. Mais ceux qui pourraient payer échappent encore au tour de vis fiscal.

Nous allons à ce sujet raconter une brève histoire dont nous garantissons l'authenticité et tenons les noms à la disposition de qui de droit. Un colon possédait 800 quintaux de blé dont on lui offrait 110 francs le quintal, prix dont il était très satisfait. Il allait conclure le marché lorsqu'il reçut la visite d'un sien ami qui le dissuada de traiter et d'attendre des jours meilleurs car les cours devaient se relever. C'est ce qu'il fit.

Puis il partit pour France où il fit un séjour de quelques semaines. Pendant son absence les cours monteront effectivement et dépassèrent les 200 francs.

A son retour, il n'eût que l'embaras du choix pour traiter à 210 francs. Il avait donc réalisé, en moins de deux mois, un superbe bénéfice de 80.000 francs.

Qu'a prélevé le fisc sur ce bénéfice supplémentaire ?

Rien, zéro franc, zéro centime, tandis qu'un malheureux devra subir tous les impôts indirects présents et futurs.

Est-ce logique ?

Comme l'a dit M. Marchis, il y a une contradiction choquante entre le fait de vouloir combattre la vie chère et celui qui consiste à augmenter d'un surcroît d'impôt les denrées alimentaires dont on ne peut se passer, et nous ajouterons, nous, tout ce qui est nécessaire à l'existence.

Aussi, espérons-nous, fol espoir, peut-être, que nos grands conseillers, dont la majeure partie ne sont que par le titre, s'inspireront de la motion Marchis pour refuser le relèvement des impôts indirects en invitant le gouvernement à prendre l'argent dont il a besoin, là où il y en a.

Est-il admissible que l'huile coûte douze fois sa valeur d'avant-guerre et six fois celle de 1918, le blé huit ou dix fois, l'orge, quinze ou seize fois, le maïs, dix fois, le daris, quinze fois, tous produits locaux ?

Il faut protéger, certes, la production du sol, mais pas au point d'affamer la population car si une partie de celle-ci a vu ses salaires relevés suffisamment, la majorité n'a bénéficié que d'un coefficient très éloigné des bénéfices réalisés par les producteurs.

Il y a les aléas, dira-t-on, évidemment, car autrement le métier serait trop beau. C'est au gouvernement à établir un barème qui ne tarisse pas la source mais ne laisse pas non plus réaliser des superbénéfices comme celui que nous signalons ou que procurent des prix dix, douze et même quinze fois plus élevés que ceux d'avant-guerre.

EM. LACROIX

## BULLETIN

### Entre voisins

Français et italiens, nous entreprenons, ici, en général, des relations plutôt aimables, pourquoi faut-il que de l'autre côté de notre frontière des énergumènes cherchent à les briser en se livrant à des manifestations dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles sont intolérables et risquent de rompre la bonne harmonie qui existe ici entre nous ?

M. Mussolini vient de faire remettre à notre ambassadeur à Rome une note officielle dans laquelle le gouvernement italien exprime ses plus vifs regrets pour l'incident qui s'est produit à Tripoli.

La question diplomatique est donc réglée et tranchée mais celle des relations entre la Tunisie et la Tripolitaine reste entière. Nous ne pouvons plus en avoir avec un pays qui nous a si gravement offensés. La barrière que nous proposons d'ouvrir largement doit rester fermée aussi longtemps que demeurera vivace l'injure faite à notre consulat par les miliciens et soldats et les cinq fascistes qui ont pris part à la manifestation contre la France.

Nous ne rouions, pour le moment, plus de route et encore moins de chemin de fer avec Tripoli.

Chacun chez soi jusqu'à ce que le temps ait fait son œuvre d'apaisement et calmé entièrement les esprits.

## Une page d'histoire



Si Taieb Djellouli, ancien premier ministre, n'a jamais pu, on le conçoit aisément, accepter la disgrâce qui le fit descendre de sa haute charge.

Mais c'est une justice à lui rendre qu'il ne chercha jamais à créer des difficultés à son successeur pour reprendre sa place.

A la mort de Si Mustapha Dinguezli, rien de plus naturel qu'il fit, ou fit faire, quelques démarches pour reprendre le pouvoir. Cela se voit tous les jours dans d'autres pays. On dit même qu'il envoya son fils Abd El Aziz à Marseille au devant du résident général.

Naturellement, si cette démarche eût lieu, le ministre ne put que se tenir sur la réserve avant d'avoir vu S. A. le Bey.

Et l'on raconte sur cette entrevue que le souverain aurait dit que « malgré toute l'estime qu'il avait pour Si Taieb Djellouli, il ne pouvait pas aller contre la volonté de son défunt cousin. »

Nous ne garantissons naturellement pas le propos tenu. Nous ne faisons que rapporter le bruit qui se colporte par les rues, dans les milieux indigènes.

S'il est vrai, voilà pourquoi le ministre de la plume Bou Hadjeb serait aujourd'hui 1<sup>er</sup> ministre, ce qui a paru contraire à notre excellent confrère M. A. Guénard.

Au fond, la solution très simple adoptée par le résident général a dû faire plaisir au souverain parce qu'elle le débarrassait du souci des compétitions qui, en pareille circonstance, ne manquent pas de se produire.

Chez nos protégés

### UNE PROMOTION IMPORTANTE

#### DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Depuis de très longues années nous ne cessons de protester contre la parcimonie des croix de la légion d'honneur octroyées à nos compatriotes de Tunisie ou aux sujets du bey qui nous sont fidèles et méritent qu'une haute distinction honorifique récompense leur dévouement à notre cause.

Pour nos compatriotes, la proposition de M. Emile Morinaud, sans être encore votée par le sénat, a tout de même produit un résultat puisque le nombre de croix accordées cette année est bien supérieur à celui des précédentes. Quant aux indigènes, il a suivi une progression marquée que nous sommes heureux d'enregistrer avec l'espérance de la voir égaler un jour, une promotion d'un département algérien, comme nous verrons aussi nos compatriotes bénéficier de dix croix grâce à la proposition de notre ami.

Dans la liste des nouveaux promus nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer les promotions suivantes :

#### COMMANDEURS :

Le général Younés Hadjoui, directeur du protocole et Si Ahmed Longo, caïd de Gafsa.

#### OFFICIER :

Si Chadly Okby, cheikh el Medina, président de la Municipalité de Tunis.

#### CHEVALIERS

Si Hassouna ben Mansour, caïd d'Aïn Draham ; Si Mannoubi Bouziri, caïd de Téboursouk ; Si Taieb Mahjoub, inspecteur et agha du Bit el Mal ; le général Hassen Torqui, aide de camp de S. A. le bey ; Si Mohamed Saïdallah, caïd du Kef ; Si Mohamed Bou Hachem, conseiller municipal de Tunis et Si Tahar ben Amor, propriétaire à Tunis.

A tous, nos plus vives et sincères félicitations.

## Echos & Nouvelles

### Pour les gouttes de lait

Madame et notre ami, Portelli, sont d'une charité inépuisable.

Nulle infortune, nulle œuvre de bienfaisance ne les laissent indifférents. Après avoir remis au printemps dernier une somme importante à l'œuvre éminemment belle des gouttes de lait à laquelle Madame Lucien Saint s'est vouée, ils viennent d'ajouter le joli denier de cinq mille francs, dont trois pour le Trozra et deux pour eux-mêmes. La mine a voulu, elle aussi, participer par un don à l'œuvre et une collecte tout aussitôt faite parmi le personnel recueillit en un tour

nemain une somme de cinq cents francs.

C'est une aubaine pour les nourrissons qui ne fera pas regretter à Madame Lucien Saint d'avoir accompagné son mari au Trozra si tant est qu'on puisse regretter une excursion charmante chez des hôtes affables et empressés.

### Avant le Grand Conseil

La session du Grand Conseil approche et les délégués qui avaient reçu l'assurance d'être mis en possession assez tôt des propositions de l'administration pour leur permettre de les étudier sérieusement ne les avaient pas encore huit jours avant l'ouverture.

On les met, comme toujours, dans l'obligation de voter sans savoir ou de refuser des impôts que le Conseil supérieur se chargera de rétablir sans souci des prérogatives ni de la dignité de notre grande assemblée.

Il en est également ainsi en Algérie où tout le monde est d'accord pour réclamer la suppression du Conseil supérieur du gouvernement qui fait double emploi avec les Délégations financières.

### Dans la magistrature tunisienne

Contrairement à l'attente générale du monde musulman, le haut poste de président de la Chambre des requêtes à l'Ouzara n'est pas attribué à un magistrat indigène. C'est un de nos compatriotes qui est désigné pour l'occuper.

Nous regrettons profondément cette nouvelle décision qui n'est pas, on peut nous croire, de nature à nous concilier l'affection de nos protégés.

L'élément indigène voit chaque jour, un à un, les principaux emplois passer entre les mains de nos compatriotes, aussi n'est-il pas exagéré de dire qu'il en est profondément froissé sinon vexé.

Cela engendre des colères sourdes contre nous dont on ne calcule pas assez la portée.

La justice tunisienne, plus que toute autre, aurait dû être la dernière sur qui il ne fallait pas porter une main sacrilège car les musulmans voient d'un mauvais œil l'intrusion d'un roumi à la tête de leur Chambre des requêtes et ils supportent déjà très mal les commissaires de gouvernement qui leur ont été imposés par fas et ne fas.

Au surplus ce magistrat ne fait que grèver le budget de lourdes charges en un moment où les économies s'imposent.

Nous avons lu, non sans étonnement, dans l'Union, de Paris, journal fondé par notre ami, M. G. Attia, notre ancien concitoyen, un de nos bulletins sans indication d'origine.

D'autres confrères font de même, mais nous n'y attachons pas la même importance que dans les colonnes du journal d'un vieil ami.

Au fond, c'est peut-être un oubli involontaire de la part d'un rédacteur distrait.

Alors, à tout péché, miséricorde.

### Les importations d'origine et de provenance tunisiennes

Le « Journal Officiel » du 22 octobre publie le relevé des produits d'origine et de provenance tunisiennes importés en France ou en Algérie pendant la première décennie du mois d'octobre.

Le relevé fait ressortir notamment qu'à la date du 10 octobre 1926, les quantités totales importées à l'arrivée étaient les suivantes :

Pour les huiles d'olive et des grignons, 102 415 quintaux sur un crédit de 300.000 quintaux.

Si la France n'avait importé que 102.415 quintaux d'huiles d'olive et de grignons à la date du 10 octobre dernier, on était passé le reste ? Il avait pris, sans doute, le chemin de l'étranger.

Et pendant ce temps-là la population était obligée de payer des 12 à 14 francs une mixture dans laquelle entraient des huiles de deuxième pression et de l'huile d'arachides.

Mais M. le délégué à la résidence générale trouvait ça très bien, peut-être parce qu'il ne mange que de la cuisine au beurre à 30 francs le kilo, ce qui, malheureusement, n'est pas à la portée de toutes les bourses.

### Dans la Presse

Notre confrère le « Journal des Touristes » poursuit son intéressante publication sous la direction de M. A. Ravelet qui vient d'avoir une heureuse initiative en reproduisant les traits des personnalités les plus en vue de la Tunisie, ac-

compagnés de notices biographiques à la rédaction desquelles présidera M. de la Porte des Vaux.

Ce sera une édition mise à jour, en quelque sorte, de l'intéressant « Dictionnaire » publié par notre ami Paul Lambert.

Nous nous joignons au « Journal de Tunis » pour donner notre adhésion pleine et entière à la formation d'un nouveau syndicat de la presse si notre excellent confrère Paul Lafitte veut s'en charger.

Et nous ne voyons pas pourquoi il n'aboutirait pas puisqu'il n'y a plus rien qui nous sépare les uns des autres ; nous travaillons tous pour une Tunisie toujours plus prospère dont nous récoltons notre part.

Alors à l'œuvre et à bientôt le syndicat.

### La Cour criminelle de Batna acquitte le fils d'Ali-Bey

Avant la guerre, Tunis avait souvent la visite d'un imposant arabe, du nom d'Ali Bey, dont le burnous était constellé de décorations diverses depuis la croix de grand officier de la légion d'honneur jusqu'à l'humble croix d'Anjouan.

C'était le puissant bach-agma de Khenchela dans l'arrondissement de Batna.

Un beau jour, on apprit son assassinat dont l'auteur ne fut jamais découvert. Après la guerre, vers 1920, le maire de Khenchela était assassiné lui aussi à 8 heures du soir à quelques cents mètres de la ville alors qu'il se rendait à sa ferme.

Pendant cinq ans les auteurs de ce nouveau crime restèrent introuvables lorsqu'un jour la justice crût avoir découvert le coupable dans le fils d'Ali Bey, caïd de Khenchela, chevalier de la légion d'honneur, qui fut arrêté.

Celui-ci, après une détention de dix-huit mois, vient de comparaître devant la Cour criminelle de Batna qui, devant la fragilité des charges, l'a purement et simplement acquitté.

Tous ceux qui à Tunis ont connu le père et le fils apprendront avec plaisir cet acquittement.

### Pour alimenter le budget

Par un décret du Ministre de la Justice, les membres de la Légion d'Honneur nommés ou promus à partir de la date du présent décret verseront, pour le prix des décorations fournies à la Grande Chancellerie, les sommes ci-après :

Chevalier, écorin 91,50 ; officier, 540 ; commandeur, 1.110 ; plaque de grand officier, 1.375 ; de grand croix, 1.910 frs.

Malgré la guerre notre Nichan Iftikhar est très couru. On délivre bon an mal an environ 2000 croix. Voilà un moyen de faire rentrer quelques centaines de mille francs dans les caisses du trésor au lieu des 20 à 30.000 actuels en s'inspirant simplement du décret du ministre de la justice.

Pour ceux du pays les droits pourraient être réduits de moitié et encore pas pour tout le monde car il y a ceux qui ont réellement rendu des services et qui méritent une récompense honorifique et il y a les autres qui n'ont aucun droit à faire valoir et ne le décrochent qu'à force d'intrigues. Pour ces derniers comme pour les métropolitains le prix fort et ce serait justice comme on dit au palais.

### AGENDA P.L.M. 1927.

Ouvrage luxueux sous couverture reliée vert gris et or, pages décoratives de garde en deux tons, 16 illustrations hors texte en couleurs, 500 illustrations dans le texte, pochette de 12 cartes postales héliogravées. Chroniques rétrospectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, contes, nouvelles.

Une chanson inédite (paroles de FRANC-NOHAIN, musique de FRAGGI).

Des promenades gastronomiques à travers les régions du Résau P.L.M., des recettes de plats locaux en font le bréviaire de la bonne cuisine.

Il est mis en vente en Algérie et en Tunisie au prix de 10 francs l'exemplaire. A l'Agence Officielle de la Cie P.L.M., 3 rue Dumont - d'Urville à Alger, dans les principales librairies et dans les bibliothèques des gares.

Envoi à domicile contre mandat de 12 frs. 65 adressé au Chef des Services Commerciaux de la Cie P.L.M., 3 rue Dumont - d'Urville à ALGER.

## Suite des échos

**Aurons-nous les deux plats... comme en France et en Algérie ?**

Il ne semble pas que la mesure des deux plats ait fait produire de sérieuses économies puisque nos confrères métropolitains sont unanimes à réclamer sa suppression.

Il est vrai qu'elle est si facile à tourner qu'on s'explique sans peine le résultat négatif.

Cependant malgré le haro dont elle est l'objet, le préfet de Constantine et sans doute aussi ceux d'Alger et d'Oran, a pris il y a une semaine l'arrêté suivant qui est entré immédiatement en vigueur comme était celui ordonnant aux hôteliers, restaurateurs crémiers, cafetiers, propriétaires de maisons meublées, d'afficher d'une façon très apparente les prix des chambres, repas ou pension et des consommations etc, etc...

**Le préfet de Constantine :**

« Dans les hôtels, restaurants, pensions de famille, cafés, buffets, crémeries, cantines, maisons de thé et de façon générale, dans tous les établissements servant à la clientèle des aliments à consommer sur place, il est interdit de servir, au même consommateur, plus de deux plats de viande, d'œufs ou de poissons, garnis de légumes ou non; les légumes servis séparément comptant pour un plat.

Il est interdit aux propriétaires, directeurs ou gérants des établissements désignés à l'article précédent d'offrir à leur clientèle ou de faire figurer sur les cartes ou menus en vue du choix des deux plats de viande, poissons, œufs ou légumes, plus de :

Quatre plats de viande ou volaille ou œufs.

Un plat d'abats.

Trois plats de légumes.

Ces restrictions ne sont applicables ni aux potages, ni aux hors d'œuvre, ni aux viandes froides, ni au gibier, ni aux légumes froids, ni aux pâtes alimentaires, ni aux salades, ni aux entremets, ni aux fromages, ni aux desserts. »

Dieu soit loué! Ce n'est pas avec ces restrictions que le voyageur qui parcourt l'Algérie mourra de faim.

Peut-être ferait-on bien, pour une fois, savez-vous, d'imiter l'Algérie malgré les protestations de nos confrères de la métropole contre les deux plats.

**Un emprunt chinois en France et en Belgique de quinze millions de dollars-or!**

Il paraît d'après un papier que nous avons reçu du comité central du Koumintang que la France et la Belgique en échange d'illusoire concessions ou la prolongation des traités s'approprieraient à prêter quinze millions de dollars-or, soit environ cinq cents millions de francs, au Maréchal Tchang-Tso Lin, pour lui permettre de continuer la guerre!

Est-ce possible alors que ni l'une ni

l'autre n'ont d'argent de reste ?

Et l'on nous menace de ne pas reconnaître le prêt le jour où un gouvernement régulier sera établi!

Est-ce que la leçon russe n'aurait pas servi ?

## Administration des Habous

### VENTE D'OLIVES

L'Administration des Habous informe le public que le **MARDI 30 NOVEMBRE** courant 1926, à 10 heures du matin, aura lieu, dans le local connu sous le nom de « **GARAAT EL HOUCHEH** » de l'Henchir Othmana, caïdat de Mahdia, kahialik de Ksour Essef, la vente de la récolte d'olives provenant des Groûs privées de la fondation Othmana, par voie d'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Niabat des Habous de Mahdia.

Le Président des Habous  
Mohamed Salah BACCOUCHE

## Korbous

Ouvert depuis le 14 Novembre

### TARIFS

#### GRAND HOTEL DES THERMES

Chambres de 15 à 35 francs

Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 38 à 55 francs par jour

#### HOTEL DES SOURCES

Chambres de 9 à 18 francs

Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 28 à 35 francs par jour

Ces prix pourront varier suivant le coût des vivres

### COMBATTEZ LE

## PALUDISME

et ses conséquences  
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par  
**L'AMALARIOL**

en pilules : 6 par jour  
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un **PREVENTIF DE LA MALARIA** et un **EXCELLENT PORTIFIANT**.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60

En vente dans toutes Pharmacies

Gros: JASMA, Tunis

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

## ANIS BERGER

Apéritif anisé

Ets Claude Berger et Cie. - Marseille

A vendre

le dictionnaire Diderot

en 35 vol.

Parfait état.

Bureaux du Journal

Demandez partout les

## apéritifs-Licari

### PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

### Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie - TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al Djazira

### Pianos

## ERARD, PLEYEL & HOEMANN

les trois marques mondiales

### J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

### Comptoir Général de matériaux

Batiment, Industrie, Agriculture, Entretien

## ELLAMTI & TUBIANA

SOUSSE (TUNISIE)

Télégramme: Antar - Téléph. 11

Chaux, Ciments, Matériaux de toutes qualités

Câbles en Ciment, Fentes et Verres

Tôles et Plâtres

Fers, Lés, Acier, Mécanisme Générale

Bois de Construction & d'Ébénisterie

Verges à vitres en tous genres

Instrumentation de Pesage

Fournitures Générales d'Usines

## UNE DÉCOUVERTE POUR LE TEINT

Pas de Taches de Rousueur, ni de Déflectuosités de la Peau.



Teint Merveilleux Plus de Nez Brillant. Peau Douce Claire et Fraîche.

Pas de Vilains Pores Dilatés

## POUDRE TOKALON

PAQUETS D'ESSAI - Des milliers de femmes n'emploient pas la poudre de Tokalon, car leur conviction est fondée sur les résultats obtenus en mélangeant deux cosmétiques, créant ainsi une nuance spéciale qui va exactement à la teinte. Un paquet d'essai de Poudre Tokalon à la Mousse de Crème, comprenant sept nuances différentes, sera envoyé franco contre 1 franc de timbres. - Essayez ces sept nuances séparément et vous en choisirez une. Des renseignements détaillés sur l'art de mélanger les couleurs sont envoyés avec les paquets d'essai. Adresser tous à notre Spécialiste de Beauté, Service 2B, Maison Tokalon, rue Anber, 2, Paris.

### ADMINISTRATION DES HABOUS

#### AVIS D'ÉCHANGE

UNE BOUTIQUE, servant à l'est, relevant de la fond. des habous des lieux saints, située rue El Mar No 87 à Tunis.

Mise à prix: cinq mille cinq cent soixante-trois francs, et... 5.563 frs.

La Djemâa des Habous donne avis au public que le **LUNDI 13 DÉCEMBRE 1926**, à neuf heures du matin, il sera procédé par voie d'enchères publiques, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, rue de l'Église No 55, à l'adjudication pour la constitution d'échange de l'immeuble ci-dessus désigné.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à St Mahmoud Dinguézi à l'Administration des Habous, les samedi et mardi de huit heures à midi.

Il appartient à tout amateur de cet immeuble de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus à la djemâa pour participer aux enchères.

Pour de plus amples renseignements, l'on est prié de s'adresser au bureau foncier No 28 de l'Administration des Habous à Tunis.

Le Président des Habous,  
Mohamed Salah Baccouche.

## Maisons recommandées

**TUNISIA-PALACE** 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - M.A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis - Brami frères et Cie, pp<sup>ma</sup>.

Parfumerie Parisienne. - Jacques Bismuth - M. Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants « Ferrin », parapluies « Révo » et parapluies « Arys » fournitures complètes pour couturiers.

Pharmacie Soemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des maitris - Tunis - Maison Française.

Grand Hôtel de France - 1<sup>er</sup> Premier ordre

G. L. de Lacroix, propriétaire - Soussse (Tunis).

### PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées

Produits - Baccara et Nizard - Gros - Biscuits - Pâtisseries - Pâtisseries - 1, Rue d'Angleterre - Tunis.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. A. Mironi et Fils, ancien Ancouturier Mironi - 7, rue Léo-Roches, Tunis

MAUD MAUD - M. A. NISSA, père et fils, rue de Bretagne - TUNIS.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD MAUD - M. A. NISSA, père et fils, rue de Bretagne - TUNIS.

Impression - Exportation de tous produits - Mohamed Elamti, négociant rue de France Soussse - Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Elamti - Soussse.

### ALMANACH PAYOT 1927

Annuaire de poche pour la jeunesse  
Un élégant volume in-12, sur beau papier, orné de plus de 500 illustrations et de 10 hors-texte.

(relié : 10 fr.)

(Magasin 50 c)

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

L'Almanach Payot 1927 (5<sup>ème</sup> année) impatientement attendu par la jeunesse, vient de paraître.

## DIMANCHE-ILLUSTRÉ

MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS

Amusant et instructif 50 cent. 16 PAGES

La plus complet pour le prix le plus modique

TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS

Plus de 100 illustrations en couleurs par semaine

Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BIGOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUCE

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ : 20, rue d'Enghien - Paris

3 mois 6 mois 1 an

France, Colonies ... 6 » 12 » 24 »

## ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6 -68.

## Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
**TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX - SOUSSE - MONASTIR**  
Dépôts à vue et à échéance fixe TAUX AVANTAGEUX

Escompte et recouvrements  
Toutes opérations de Banque  
toutes opérations sur titres  
Location de compartiments de  
**COFFRES - FORTS**  
DÉPOT DE COLIS

## VÊTEMENTS J. BELL

6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance  
Le meilleur marché de tout TUNIS

Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algérie - Tunis  
Le Gérant : E. LUMBROSO

## AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pliet-Will et 17, Rue Laffite - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

### C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

## Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téph. : Tunis n° 107, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

### Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

### C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. attrib. de comm. de Lyon n° B 1024

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

## G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE À VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

## Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

## - RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire

7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine Italienne - Spécialité de Raviole et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

### Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines

3 tissus goud round. Télég. 1.39 - ALGER Télég. ; PELLO T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus

## «- Vacuum Mobiloil -»

Marque «GARCOYLE»

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. Import-Tunis - Téléphone 1.74

## Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de TUNIS, Place de Rome

### Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

## Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(25<sup>ème</sup> ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrain, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

## Machines Agricoles R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs

entièrement versés

TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

## Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs